

Courrier pour l'enquête publique du Vallon des Pins

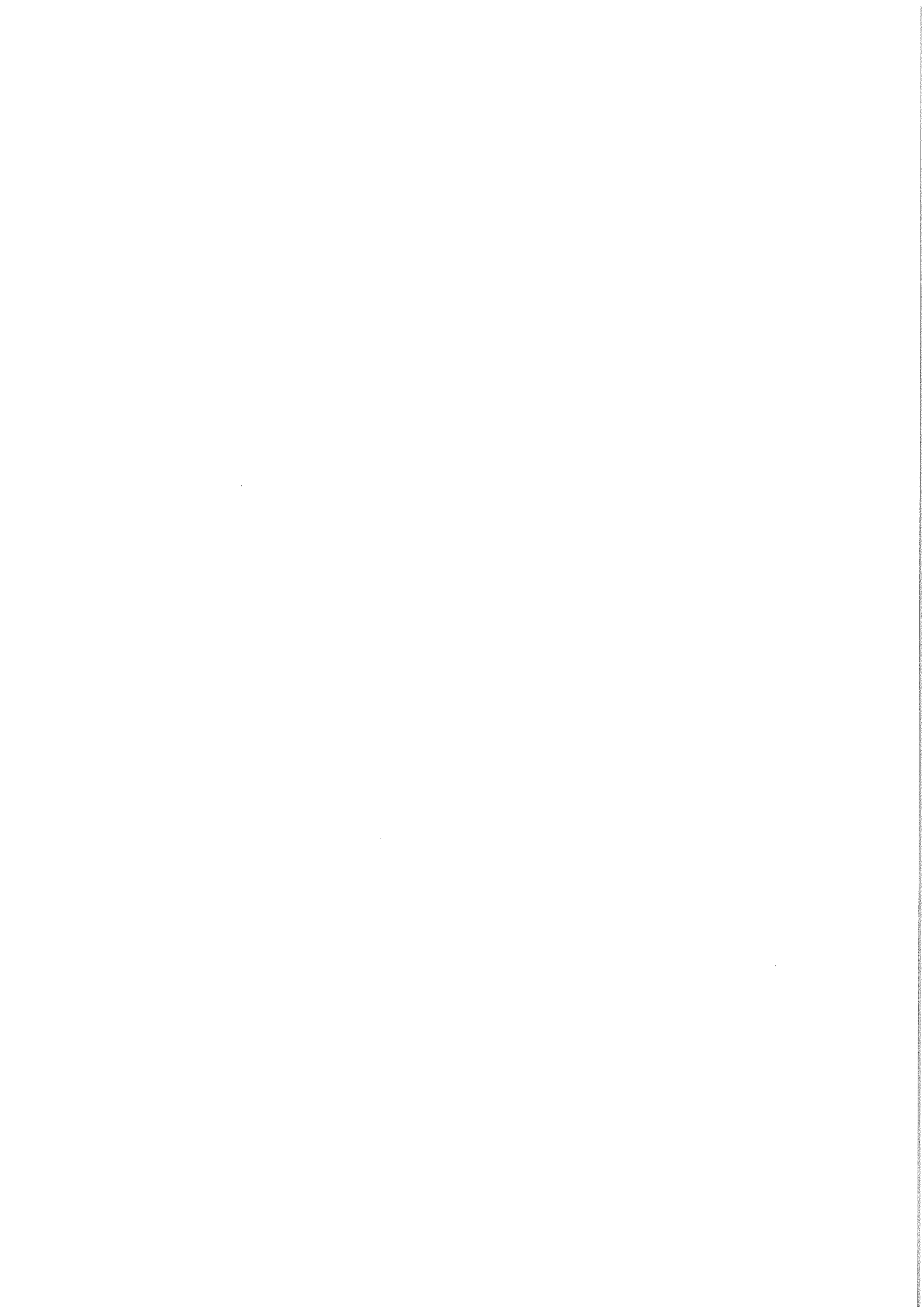
De: "Jerome Brelurut" <jerome.brelurut@dracenie.com> 20/12/2019 19:00
À: Vallondespinsbagnols-epvar@administrations83.net, "christian MANFREDI"
<c.manfredi@smed06.fr>
Cc: "Veronique Morsetti" <veronique.morsetti@dracenie.com>
Pièces jointes: courrier DPVa enquête publique.pdf (141,2 ko);

Bonjour,

veuillez trouver en pièce jointe un courrier destiné au commissaire enquêteur, dans le cadre de l'enquête publique du Vallon des Pins.

Merci de confirmer, si possible, sa bonne réception.

Sincères salutations





**DIRECTION GÉNÉRALE
DES SERVICES**

Affaire suivie par :
Véronique MORSETTI
DGAS

Tél : 04 94.50.03.61
Fax : 04 94 60 34 71

veronique.morsetti@dracenie.com

N/Réf : VMWK n°2019 - 149

Draguignan, le 20 DEC. 2019

Monsieur Michel BRUCHON
Commissaire Enquêteur
Mairie de Bagnols-en-Forêt
1, place de l'Hôtel de Ville
83600 BAGNOLS-EN-FORET

Objet : Enquête publique portant sur le projet d'installation de stockage des déchets non dangereux à Bagnols en Forêt

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Dans le cadre de l'enquête publique en cours sur le projet d'ISDND du Vallon des Pins à Bagnols en forêt, Dracénie Provence Verdon agglomération souhaite porter à votre connaissance les éléments d'informations suivants, démontrant :

- D'une part, l'importance du projet pour notre agglomération et l'Est-Var pour le traitement des déchets ultimes,
- Et d'autre part, l'ensemble des mesures mises en œuvre par notre agglomération pour réduire l'enfouissement des déchets ultimes en cohérence avec une politique plus large de développement durable.

Sur le premier point, il est rappelé que depuis août 2018, notre agglomération est contrainte d'exporter ses ordures ménagères et, depuis fin 2019, de procéder à leur mise en balle suite à la fermeture de l'ISDND du Balançon au Cannet des Maures. Les solutions sont aujourd'hui précaires et dépendent des autorisations ponctuelles délivrées par les services de l'Etat. Cette situation engendre pour notre agglomération, de fortes incertitudes et un surcoût cumulé lié au transport et au traitement des déchets de plusieurs millions d'euros.

Dans le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) intégrant le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets tel qu'approuvé le 19 octobre 2019, notre agglomération est désormais rattachée au bassin de vie dit azuréen. Ce découpage en bassin de vie induit une spatialisation territoriale des besoins en équipements de prévention et de gestion des déchets.

.../...

**Dracénie Provence Verdon
agglomération**

Square Mozart
CS 90129
83004 DRAGUIGNAN cedex

Tél. 04 94 50 16 20
contact@dracenie.com

Notre agglomération doit désormais s'intégrer dans une stratégie territoriale à l'échelle de l'Est Var et des Alpes Maritimes pour la gestion et le traitement de ses déchets.

Le projet de l'ISDND du Vallon des Pins représente ainsi un enjeu capital, à un horizon 2021/2022 dans la politique globale de gestion des déchets de l'Est-Var et en particulier de notre agglomération qui ne dispose pas à ce jour de solution de traitement pérenne.

C'est précisément pour cette raison, que notre agglomération est officiellement devenue membre de la SPL du Vallon des Pins en novembre 2019 avec la communauté de communes du Pays de Fayence, le Syndicat mixte du développement durable de l'Est-Var (SMIDDEV) et le SMED 06.

Sur le second point, il est important de rappeler que si le site du Vallon des Pins est un maillon indispensable de la chaîne de gestion des déchets de l'Est-Var, ce projet s'accompagne d'engagements forts pris par notre agglomération pour réduire au maximum son utilisation et donc l'enfouissement des déchets grâce au développement de toutes les formes de tri en amont.

En effet, depuis 2015, de lourds investissements ont été consentis pour augmenter les performances de tri et de valorisation des déchets. Les 7,8 millions d'euros investis durant la mandature 2014-2020, ont permis :

- D'optimiser les collectes sélectives grâce à la multiplication des Points d'Apports Volontaires (PAV) sur le territoire,
- De mettre en œuvre en 2019 de nouvelles collectes spécifiques : papiers, cartons, collectes spécifiques en zones d'activités économiques,
- De poursuivre le maillage et la mise à niveau du réseau de déchèteries comportant à ce jour 10 équipements répartis sur l'ensemble de l'agglomération.

L'ensemble de ces efforts permettent d'enregistrer à ce jour +30% de performance de tri en 3 ans, tandis que les déchèteries dont les apports sont valorisés à plus de 85% ont vu leurs tonnages doubler durant la même période.

Au total, la production d'ordures ménagères a diminué de 5000 tonnes / an pour passer de 45 000 tonnes en 2014, à 40 000 tonnes en 2019 et ce malgré l'augmentation de la population.

En termes de performance environnementale, notre agglomération atteint aujourd'hui un taux de valorisation de 53% (chiffre officiel fin 2018) contre 31% en 2014, et le recours à l'enfouissement a diminué de 10 000 T/an durant cette même période.

Ces efforts de collectes sélectives en amont se poursuivront dès 2020, avec la collecte des bio déchets, d'abord auprès des « gros producteurs » (restaurations collectives publiques ou privées) puis auprès des particuliers avec une commune test du sud de l'agglomération (Taradeau).

.../...

De façon complémentaire, pour respecter l'enfouissement de déchets dits ultimes dans l'ISDND du Vallon des Pins, Dracénie Provence Verdon agglomération s'est engagée dans la réalisation d'une unité de prétraitement avec la communauté de communes du Pays de Fayence.

Compte tenu des capacités d'enfouissement indiquées dans le projet (100 000T puis 70 000T par an), et des besoins indiqués par les territoires concernés, la réalisation d'unités de prétraitement est indispensable.

Ainsi, à l'instar du projet porté par le SMIDDEV, notre agglomération s'engage dans la réalisation d'une unité de prétraitement des ordures ménagères qui devra réduire de 60 à 70% la quantité de déchets ultimes à enfouir. Une étude de pré faisabilité a d'ores et déjà été engagée en juillet 2019 afin de réaliser cet équipement au plus tôt (2023).

A l'horizon 2023/2024, grâce aux efforts de collectes sélectives en amont, et du tri en aval sur les ordures ménagères avec l'unité de prétraitement, Dracénie Provence Verdon agglomération estime que les déchets ultimes seront réduits à 15 000 tonnes par an.

Enfin, en cohérence avec le SRADDET et le Plan Régional des Déchets, Dracénie Provence Verdon agglomération vient d'approuver son Schéma de Cohérence Territoriale le 12 décembre 2019 dans lequel cette unité de prétraitement est identifiée au titre des Grands Projets d'Équipement et de Service.

L'ensemble de cette politique menée sur la gestion environnementale des déchets s'inscrit dans une démarche plus large de prise en compte des questions environnementales dans nos politiques publiques. À titre d'information complémentaire, notre agglomération s'est notamment engagée dans un plan de transition énergétique. Parmi les actions du plan, l'ensemble des bus inter urbains ainsi que les matériels roulants pour le transport et les collectes des déchets utilisent depuis le renouvellement des marchés une énergie propre (GNV).

Tels sont, Monsieur le Commissaire Enquêteur, les éléments d'informations que je souhaitais apporter dans le cadre de l'enquête publique.

Ce courrier a pour objectif de démontrer l'engagement de notre agglomération dans une gestion durable des déchets mais aussi d'insister sur l'importance de ce futur équipement qui s'inscrit dans une stratégie globale à la fois pertinente du fait de la proximité avec les territoires concernés, mais aussi cohérente avec les différents documents de planification régionaux.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de mes sincères salutations.

Olivier AUDIBERT TROIN



Président
Ancien Député du Var

